

Maître François LIEURADE

Huissiers de Justice Associé à la

SELARL LIEURADE

Tél. : 01.34.69.00.42

Fax : 01.34.69.17.31

Email : francois.lieurade@huissier-justice.fr

Etude principale

18 rue Parmentier

95200 SARCELLES

Etude annexe

3 bis avenue de Paris

95290 L'ISLE ADAM



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE

Constat du 31 Octobre 2016

Page 1 sur 7



PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE SEIZE
ET LE TRENTE ET UN OCTOBRE

A LA REQUETE DU :

LE CREDIT FONCIER DE FRANCE SA au capital de 1.331.400.718,80 €, ayant son siège social à Paris 1^{er} au 19, rue des Capucines RCS Paris 542.029.848,

agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 29 rue Pierre Butin à PONTOISE (95300) – Tél + 33 01 34 20 15 62 – Fax + 33 01 34 20 15 60, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PONTOISE et ses suites,

AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 29 Septembre 2016.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description d'un appartement sis 7, allée Jean Antoine Watteau 95200 Sarcelles (Val d'Oise), consistant en un lot portant le numéro 33 et 132 dont sont propriétaires Monsieur Sathasivam SATHARUBAN et Madame Vasuhi SATHARUBAN née POOPALAPILLAI ainsi qu'il est plus amplement décrit audit commandement.

**Je, Marie-Pierre LIEURADE huissier de justice de la SELARL François LIEURADE titulaire d'un office d'huissier de justice
95200 SARCELLES 18 rue Parmentier, soussignée,**

Déférant à cette réquisition, je me suis transportée 7, allée Jean Antoine Watteau 95200 Sarcelles (Val d'Oise), 1er étage, porte gauche.

Où étant ce jour sur place à 8 heures, en présence de Monsieur Antoine Michalski, de Monsieur Clément Boulin et Loïc témoin et de l'entreprise CERTIMMO,

J'ai constaté ce qui suit :

CONSTATATIONS

Une femme qui ne parle pas français m'ouvre la porte. Son fils mineur me déclare habiter les lieux avec ses parents, Monsieur SAMITHAMBY et Madame Pathmanayagi THAMBIRAJAH épouse SAMITHAMBY.

Il me déclare qu'ils sont locataires depuis 2014 et versent un loyer de 850 euros par mois.

Il me déclare que ses parents ne connaissent pas le nom du syndic et que l'immeuble est chauffé par un chauffage collectif.

Les lieux consistent en un appartement composé d'une entrée desservant une salle de séjour, une cuisine, un séchoir, un WC, une chambre, une salle de bains, une cave.

L'immeuble présente des façades en mauvais état.

L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont en mauvais état.

Les parties communes sont à l'état d'entretien.

Les lieux sont distribués comme suit :

- **Une entrée qui ouvre sur un dégagement :**

La porte d'entrée équipée de 2 verrous qui permet d'y accéder est en mauvais état.

Le carrelage recouvrant le sol, la peinture des murs et du plafond sont en mauvais état.

L'équipement comprend un interphone.



Le dégagement ouvre sur le salon :

- **Le salon :**

Le carrelage recouvrant le sol est à l'état d'entretien.
La peinture des murs est en mauvais état.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre à châssis Pvc à trois vantaux à double vitrage.



- **La cuisine :**

Le carrelage du sol, la peinture des murs et du plafond est en mauvais état.
L'équipement comprend :

- Une série de placards bas
- Un évier en matériau composite à un bac muni d'un robinet mélangeur.
- Une fenêtre à simple vitrage.
- Une loggia dont la peinture des murs et le revêtement du sol est en mauvais état.



- Les WC :

Le carrelage du sol et de protection des murs et la peinture des murs sont en mauvais état.

L'équipement comprend :

- Un bloc WC



- **La salle de bains :**

Le carrelage du sol et la peinture des murs sont en mauvais état.

L'équipement comprend :

- Une baignoire.
- Un point lumineux central.
- Un lavabo



- **La chambre :**

Le linoléum recouvrant le sol est en mauvais état.

La peinture des murs est à l'état d'entretien.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre à trois battants à double vitrage équipée de volets.
- Un radiateur de chauffage.



*EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.*

